



REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE FAMARS

Centre Communal d'Action Sociale

(NORD)

DISTRIBUTION DES C.A.P.

(Chèque d'Accompagnement Personnalisé)

en 2019

Merci de RESPECTER ces dates

**(En cas d'absence les jours concernés,
vous ne pourrez pas bénéficier de l'aide le mois en cours)**

- Lundi 14 et Mardi 15 Janvier
- Vendredi 1^{er} et Lundi 4 Février
- Vendredi 1^{er} et Lundi 4 Mars
- Lundi 1 et Mardi 2 Avril
- Jeudi 2 et Vendredi 3 mai
- Lundi 3 juin et Mardi 4 Juin
- Lundi 1 Juillet et Mardi 2 Juillet
- Jeudi 1^{er} Août et Vendredi 2 Août
- Lundi 2 septembre et Mardi 3 septembre
- Mardi 1 octobre et Mercredi 2 octobre
- Lundi 4 novembre et Mardi 5 novembre
- Lundi 2 décembre et Mardi 3 décembre